Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le
ID : 007-250702388-20190924-CS2409192-DE

République française
Département de l'Ardèche
Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 24 SEPTEMBRE 2019

N° CS SEPT2019 -2

Maîtrisez la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels

En deux mille dix-neuf, le vingt-quatre septembre, à Les Vans à 17h30, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine Chenot.

Nombre de voix en exercice : 318
Nombre de voix présentes: 108
Nombre de voix présentes et représentées :177
VOTES : Pour : 177 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation : 10 septembre 2019

Délégués à titre délibératif :

Délégués des Départements :

Présents : Bérangère BASTIDE, Max CHAZE, Jérôme DALVERNY, Raoul L' HERMINIER,

Représentés : Laurence ALLEFRESDE, Sabine BUIS, Sandrine CHAREYRE, Sylvie DUBOIS, Christine MALFOY, Bernadette ROCHE, Laëtitia SERRE, Laurent UGHETTO,

Absents : Laëticia BOURJAT, Jean-Pierre CONSTANT, Jacques DUBAY, Christian FEROUSSIER, Martine FINIELS, Nathalie ROUSSET, Anne VENTALON, Maurice WEISS,

Délégués des Régions :

Présents : Virginie FERRAND, Jean-Claude FLORY, Sandrine GENEST, François JACQUART,
Représentés : Caroline Di VINCENZO, Valérie MALAVIEILLE, Isabelle MASSEBEUF,
Absent : Antoine MELLIES, Céline PORQUET

Délégués des Communes :

Présents : Maurice BOCCARD (AILHON), Franck LACONDEMINE (AJOUX), Gérard MOUNIER (ASTET), Joelle COLLET (LE BEAGE), Agnès AUDIBERT (BEAUMONT), Serge BADUFLU (BELSENTES), Roland LUQUET (BELSENTES), Thierry CHAMPEL (BORNE), Jean-Pierre ANCHISI (CHALENCON), Geneviève SAGLIO (CREYSSEILLES), Guy DALLARD (DORNAS), Odile AUDIBERT (FAUGERES), Thierry LECLERC (FREYCENET LA CUCHE), Robert THIOLLIERE (GENESTELLE), BÖLHE Patrick (JAUNAC), Marie-Claire PAQUELET GARDES (JOYEUSE), Thérèse DAMS (JUVINAS), Bernard CROS (LABASTIDE/BESORGUES), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), Dominique VIALLE (LENTILLERES), Jean-François MERLE (LOUBARESSE), Joël FOURNIER/ Christelle RANC (MONTSELGUES), Daniel BOISSIER

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le
ID : 007-250702388-20190924-CS2409192-DE

(PAYZAC), Christian BROUSSE (PLANZOLLES), François AUDIBERT (RIBES), Aurélie ROUDIL (ROCLES), Francis CHABANE (ROSIERES), Corentin Pierre (ST ANDRE LACHAMP), Nicole Chaudier (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), Camille CONSTANTIN (ST CIRGUES DE PRADES), Sandrine JULLIEN (ST GENEST DE BEAUZON), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), Lorraine CHENOT (ST MELANY), Alain FEOUGIER (ST MICHEL DE BOULOGNE), Guy SARTI (ST PIERRE DE COLOMBIER), Annie VANDERSTICHELEN (ST PIERRE ST JEAN), Pierre TISSIER (ST PIERREVILLE), WIOT Claude (ST PRIVAT), Vanessa LESVEQUE (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), Brieuc MEVEL (LA SOUCHE), Gérard BROUILLARD (THUEYTS), Joël BOYER (UCEL), Francis CLUTIER (VALS LES BAINS), Nadine BABIN (LES VANS), Alain GENEL (VERNON), Gérard GOULLEY (VERNOUX), Jean-Marie VIALLE (VEYRAS),

Représentés : Alain FERRIER (CHASSIERS), Christian CHORLIET (FAY SUR LIGNON), Sylvie DEVES (GRAVIERES), Robert BRUGERE (LAURAC), Marie Noëlle CHANTRE (MARS), Jean-Marie GARDIEN (MAYRES) , Jean-Jacques PEIRO (PRESAILLES), Michel LANDREIN (ST BASILE), Sylvette BRIVET (ST CIERGE LA SERRE), Aurélia BOUVAREL (ST JOSEPH DES BANCS), Jean Daniel BALAYN (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), Denis ESCLAINE (ST VINCENT DE DURFORT), Gabin AYMARD (VALLEE D'ANTRAIGUES ASPERJOC),

Absents: Michel CHAUSSINAND (ACCONS), Alain VALENTIN (AIZAC), Julien TISSIER (ALBON), Frédéric AYMARD (ARCENS), Daniel CLARO (BARNAS), Georges PAGANI (BEAUVENE), Ludovic REDER (BOREE), Jean Pierre REYMOND (BURZET), Pierre FRAYSSE (LE CHAMBON), David TESTUD (CHAMBONAS), Franck DUVERT (CHANEAC), Isabelle LAMBERT (CHAUDEYROLLES), Raoul TEYSSIER (CHIROLS), Stéphane VOLLE (COUX), Daniel BARBAROSSA (DESAIGNES), Georges DUGAS (DOMPNAC), Gérard BROSSE (DUNIERE), Béatrice SAUVIGNET (LES ESTABLES), Alain LONGUET (FABRAS), Alexandre ROURESSOL (FONS), (GLUIRAS), Marie-Josée SERRE (GOURDON), Philippe CRESTON (ISSAMOULENC), Bruno GORRIS (JAUJAC), Bernard VEDOVATO (JOANNAS), Julie SAVARY (LABATIE D'ANDAURE), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), Raymond FAYOLLE (LABLACHERE), GUILLET Pascale (LABOULE), Thierry Balazuc (LACHAPELLE/AUBENAS), Jean Louis REYNAUD (LACHAPELLE/CHANEAC), Pernille GINOUX (LALEVADE), Jacky CHOSSON (LAMASTRE), Maryse AMET (LARGENTIERE), Philippe PAWELEC (LAVIOLLE), Jean-Francois LALFERT (MALARCE-SUR-THINES), (MALBOSC), Nathalie POINTET (MARCOLS), COTTA Marcel (MARIAC), Didier BERAL (MERCUER) , Eric LHOPITEAU (MEYRAS), Marie-Josée SOLE-GIRAUD (MEZILHAC), Laure JOURDAN (LE MONASTIER SUR GAZEILLE), Daniel CHAMBON (MONTPEZAT), (MOUDEYRES), Gérard VALLON (NOZIERES), Cécile PARNOTTE (LES OLLIERES), Geneviève AUDIGIER (PEREYRES), (PONT DE LABEAUME), Claudette PAGE (POURCHERES), Guillaume ALLEGRE (PRADES), Jean-Paul PAULMIER (PRANLES), Raymond SOULERIN (PRUNET), Gilles PEREAU (ROCHER), Christine ZALHES (LA ROCHETTE), (LE ROUX), Jocelyn GELLY (SABLIERES), Francis ENJOLRAS (SAGNES ET GOUDOULET), Christophe GAUTHIER (SAINT AGREVE), Alain MARION (ST ANDEOL DE FOURCHADE), Arnaud MISSET (ST ANDEOL DE VALS), Maurice SANIEL (ST CIERGE /LE CHEYLARD), Michel MIALON (ST CIRGUES EN MONTAGNE), Nadège CHAMBON (ST CLEMENT), Karine BROSSE (ST CHRISTOL), Michel JARLUT (STE-EULALIE), Franck BRECHON (ST ETIENNE DE BOULOGNE), Philippe TRAMONI (SAINT ETIENNE DE SERRES), Sonia MERCURY (ST GENEST LACHAMP), Alain BOS (ST JEAN CHAMBRE), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), Michel GENOT (ST JULIEN D'INTRES), Jacky MOUNIER (SAINT JULIEN D'INTRES), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), Hervé BLACHERE (ST JULIEN DU SERRE), Dominique RANC (ST LAURENT LES BAINS LAVAL D'AURELLE), Pierre Thibault LOUCHE (ST LAURENT LES BAINS LAVAL D'AURELLE), Géraldine FAURE (ST MARTIAL), Francis GIRARDOT (ST MARTIN DE VALAMAS), Jean-Claude PIZETTE (ST MAURICE EN CHALENCON), Patrick PRIEZ (ST PRIX), Philippe GIBAUD (SILHAC), Louis OLLIER (USCLADES ET RIEUTORD), Jérôme MONTEREMAL

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le
ID : 007-250702388-20190924-CS2409192-DE

(VALGORGE), Françoise LENAUD(VALLEE D'ANTRAIGUES ASPERJOC), (VESSEAUX), Pierre MANENT (VINEZAC).

Délégués des Villes-portes :
Absents : André BASTIDE (AUBENAS),Michel VALLA (PRIVAS),
Délégués des Communautés de communes :
Présents : Alain GIBERT (PAYS BEAUME DROBIE), Julien GOUBE (PAYS BEAUME DROBIE), Nathalie MALET TORRES JEANNE (PRIVAS CENTRE ARDECHE), Pascal BAILLY (VAL EYRIEUX), Daniel NOEL (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Eric LESPINASSE (MONTAGNE D'ARDECHE),

Excusée : Monique DOLADILLE (PAYS DES VANS EN CEVENNES),), René SOULELIAC (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), Thierry PALOT (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS),

Absents: Patrick LAVIALE (BASSIN D'AUBENAS), Jean-Paul TIRAT (BASSIN D'AUBENAS), Olivier DUHOO (PAYS DE LAMASTRE), Dominique COUTURIER (PAYS DE LAMASTRE), Jean-Pierre JEANNE (PRIVAS CENTRE ARDECHE), Marc CHAMPEL (MONTAGNE D'ARDECHE), Clarisse COCATRE CAUVIN (VAL DE LIGNE), Agnès MAIGRON (VAL DE LIGNE), Maurice DESSUS (VAL EYRIEUX),

Invités :
Présents : Roland COURT (LES AMIS DU PARC),
Excusés : Françoise SOULIMAN (Préfet de l'Ardèche), Patrick LEVERINO (Sous-préfet de Largentière), Frédéric GIRARD (Région AURA), Marie Chantal DE LEHELLE D'AFFROUX,

La gestion de la circulation des véhicules motorisés sur les chemins et dans les espaces naturels remarquables est un enjeu pour le territoire du Parc.
Pour répondre aux besoins des communes et des communautés de communes, le Parc souhaite proposer l'équipement de mobiliers et signalétiques.

Les dispositifs d'information et d'interdiction de circulation, en accord avec les communes, seront priorisés sur des zones à enjeux définis par le Parc tels que :
- Sites patrimoniaux (naturels ou culturels) remarquables
- Géosites et itinéraires de géobalade
- Grandes itinérances telles quel les GR7 et GR4, la Route des Dragonnades, la GT VTT Ardèche, la Boucle équestre de l'Eyrieux aux Sucs
- Sites sensibles identifiés localement.

Le budget de l'action
Maitrise d'ouvrage : Parc

Dépenses	Montants	%	Recettes	Montants	%
Panneaux dispositifs de fermetures…	10 000 €	100%	Parc – Ligne Région AURA	10 000 €	100%
Total	10 000 €	100%		10 000 €	100%

Le Comité Syndical après en avoir délibéré

DECIDE

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le
ID : 007-250702388-20190924-CS2409192-DE

- D'APPROUVER le plan de financement présenté,
- D'AUTORISER le Parc à solliciter les subventions conformément au plan de financement présenté,
- D'AUTORISER la Présidente à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme

Lorraine Chénot
Présidente

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC